

**Locomotrice électrique jouet, à boggies souples, et moteur spécial.**

M. ROBERT-VICTOR ORMIÈRES résidant en France (Seine).

Demandé le 27 avril 1948, à 13<sup>h</sup> 40<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 19 avril 1950. — Publié le 24 novembre 1950.

*(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)*

L'objet de la présente invention consiste essentiellement en une locomotrice munie d'un nouveau système de suspension de boggies souples, et d'un moteur spécial à double stator permettant la manœuvre à distance de celle-ci, lui permettant de faire la marche avant ou arrière, par le simple jeu d'un commutateur inverseur de marche, commandé à distance.

La fig. 1 montre, à titre d'exemple, la suspension des boggies, en 1 le châssis, en 3 les coussinets mobiles des roues qui montent et descendent dans une glissière, en forme de cercle, 2, découpée dans le châssis; de ce fait les pignons 7, 8 restent toujours engrenés, l'axe des roues se trouvant toujours avec le même entre-axe malgré la pression différente sur le pignon moteur 7, fig. 2.

Les deux coussinets 3 sont maintenus au moyen de deux ressorts appuyant constamment sur les deux coussinets mobiles (coussinets essieux porteurs de roue).

La fig. 2 montre en 9 les roues qui reposent sur des rails et en 6 le moteur spécial.

La fig. 3 montre, à titre schématique, le bobinage du moteur avec stator 11 à double enroulement en sens contraire, avec en 12 le commutateur et en 10 le stator.

Deux bobinages sont montés sur l'armature du stator, le bobinage de chacun d'eux est inversé par rapport à l'autre, ce qui donne un flux magnétique pouvant être inversé, faisant marcher le moteur dans un sens ou dans l'autre.

La locomotrice fonctionne dans les deux sens, par l'arrivée de trois fils, ou rails, permettant la commande à distance; il est bien entendu que les rails sont isolés les uns des autres, les roues des véhicules sont également isolées.

Le bobinage du stator qui se trouve en circuit donne l'éclairage nécessaire suivant la marche de la locomotrice, voir fig. 4 et 5. Ce moteur peut fonctionner sous différents voltages de tension 20 volts par exemple, une prise médiane sur le stator donne les 4 ou 6 volts, nécessaires à l'éclairage de la locomotrice.

#### RÉSUMÉ.

La présente invention consiste essentiellement en une locomotrice munie d'un nouveau système de suspension de boggies souples et d'un moteur spécial à double stator, permettant la manœuvre à distance de celle-ci, lui permettant de faire la marche avant ou la marche arrière, par le simple jeu d'un commutateur inverseur de courant, commandé à distance.

Le bobinage du stator qui se trouve en circuit donne toujours l'éclairage dans le sens de la marche de la locomotrice.

Il va s'en dire que son moteur spécial à double enroulement en sens contraire pourrait être appliqué aux moteurs industriels, pouvant fonctionner sous tous voltages, et tous courants.

Le principe de cette nouvelle suspension et de ce nouveau moteur ne sont donnés ici qu'à titre d'exemple indicatif et non limitatif.

Bien entendu la présente invention ne se limite nullement au mode de réalisation représenté et décrit, qui peut au contraire varier de forme, de matière et dimensions, sans que soit altéré le principe de l'invention, le but étant de rester dans le cadre de l'idée nouvelle, objet du présent brevet.

ROBERT-VICTOR ORMIÈRES,

avenue Faidherbe, 77. Le Pré-St-Gervais (Seine).

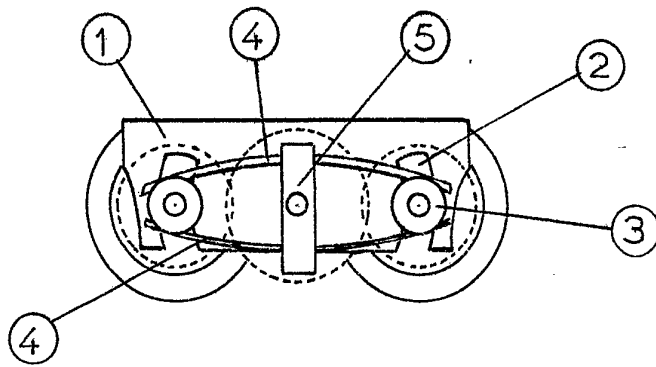


Fig - 1

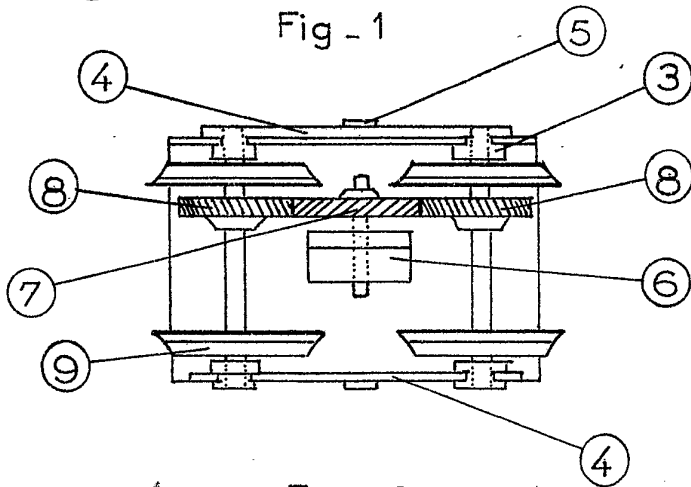


Fig - 2

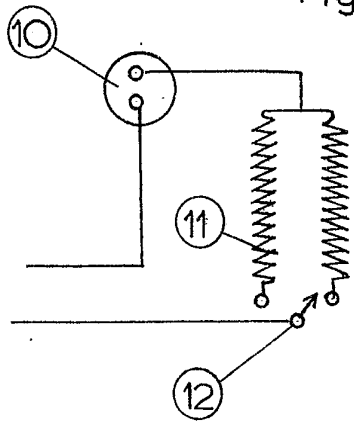


Fig - 3

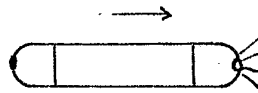


Fig - 4

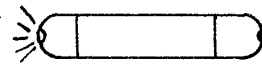


Fig - 5